

[Nous du Collège n°286, février 2017 (entier) : version consultable en ligne, cliquez [1]]
(version compatible PC & smartphone)

Nous du Collège n°286, février 2017

Éditorial : Le harcèlement, un fléau scolaire

Charbel Batour, S.J.

Recteur

Au sein de notre établissement scolaire, et à l'instar d'autres écoles, beaucoup d'élèves sont victimes de harcèlement. Physique, verbale ou même psychologique, cette violence malsaine s'exerce gratuitement à leur rencontre, avec intention de nuire et d'humilier. Parfois, ce harcèlement ne se limite pas aux grilles du Collège puisqu'il trouve sur les réseaux sociaux et dans l'espace cybernétique un moyen de prédilection pour s'intensifier. Si chacun peut devenir cible de harcèlement, sur base de n'importe quel prétexte ou critère un tant soit peu discriminatoire (résultats scolaires, poids et taille, profession des parents, statut de nouvel élève, etc.), les élèves en situation de fragilité sont des souffre-douleur de choix pour les agresseurs qui trouvent en eux des victimes idéales, incapables de se défendre par manque de maturité, à cause de leur fragilité, de leur personnalité ou tout simplement de leur différence d'âge.

Tous les moyens sont bons pour ridiculiser la cible : moqueries, rumeurs, stigmatisations, menaces ou intimidations physiques vont contribuer au rejet de la victime par ses pairs et à son éviction de la vie scolaire. Parfois sous-estimé par l'adulte, qui ne réalise vraiment la gravité d'une situation qui lui paraît anodine ou enfantine, le harcèlement en arrive à détruire le plus faible et le plus fragile. Perte de l'estime de soi, désinvestissement scolaire et baisse des résultats, altérations cognitives et émotionnelles, autant de conséquences qui fragilisent l'équilibre de la victime et affectent l'ensemble de ses relations avec ses pairs. Dans certains cas, cette situation se poursuit d'une année à l'autre, ou même d'un cycle à l'autre.

Cette violence qui s'exerce à l'encontre de nos jeunes et qui, de manière insidieuse et durable, dégrade le climat scolaire, mérite toute notre attention d'éducateurs, de parents et d'élèves. Chacun, à son niveau, doit se montrer particulièrement vigilant, pour prévenir et combattre le harcèlement, et, en limiter ses conséquences.

Le rôle des éducateurs

Fermeté et intransigeance, tels sont les mots d'ordre qui dicteront notre conduite à l'égard de tout harcèlement, aussi anodin qu'il puisse paraître. Le Collège souhaite trouver des solutions à ce problème, au cours des prochaines années. Mais, dès aujourd'hui, réagir s'avère nécessaire pour éradiquer ou, au moins, limiter le harcèlement, d'où la nécessité d'une stratégie commune de prévention contre le harcèlement selon plusieurs axes :

discussions fréquentes avec les élèves à ce sujet, organisation de conférences ciblées, implication supplémentaire des psychologues scolaires dans le cadre d'accompagnement pédagogique.

Le rôle des parents

Cependant, l'école ne saurait en aucun cas remplacer les parents ; la responsabilité directe du Collège à l'égard du harcèlement se limite à l'horaire scolaire et au temps du déplacement en autocar. Aussi, les parents doivent-ils à leur tour, faire preuve de vigilance à cet égard. N'oublions pas que s'il y a une victime dans toute situation de harcèlement, il y a également un agresseur qui nourrit son pouvoir de son public. Agresseurs et public sont autant nos élèves que vos enfants.

- Informés par leur enfant victime de harcèlement, les parents souffrent avec lui d'une situation qu'ils ont du mal à maîtriser et attendent de l'école qu'elle intervienne, puisqu'ils la considèrent garante des relations des élèves entre eux. Parfois, leur déception les pousse à

envisager un éventuel changement d'établissement scolaire. Cette « fuite » n'est pas forcément la solution idéale pour régler un tel conflit : la victime n'en tire que des bénéfices immédiats et les coupables demeurent impunis !

- En nous confiant leurs enfants, les parents s'approprient le Projet éducatif du Collège. Ils s'engagent ainsi, à nos côtés, « à développer, dans le respect des autres convictions religieuses, les valeurs spirituelles de la foi chrétienne ». Une ligne de conduite toute simple qui aide à lutter contre le harcèlement.

Le rôle des élèves

Victimes ou témoins, les élèves peuvent et doivent réagir. Ils doivent savoir qu'ils peuvent en parler à un parent, un éducateur ou encore à un camarade de classe qui serait plus à même d'en parler à un adulte. La violence ne doit être en aucun cas une réponse ; seul le dialogue peut faire cesser définitivement le harcèlement.

Éducateurs, parents et élèves, nous gagnons tous à collaborer ensemble pour résoudre ce genre de problèmes relationnels qui nécessitent notre effort commun.



Nous du Collège [2]

Source URL (modified on 07/07/2017 - 08:03): <http://www.ndj.edu.lb/publications/nous286>

Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/e-nous-286/nous286.html> [2] <http://www.ndj.edu.lb/publications/nous>